



OSTHOFFEN

notre village

Janvier 2023



Sommaire

Édito du maire	p. 3
Journée citoyenne	p. 4
Eclairage public.....	p. 4
Les commémorations	p. 5
Nous souhaitons la bienvenue.....	p. 6
L'école	p. 6
Les travaux.....	p. 8
Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.....	p. 10
Fleurissement.....	p. 11
Club du Temps Libre	p. 12
Chorale Sainte Cécile	p. 13
École de musique.....	p. 13
Conseil de fabrique	p. 14
Concert de Noël	p. 14
Marché de Noël.....	p. 15
Section Yoga à Osthoffen	p. 16
Tennis de table	p. 16
Badminton	p. 17
Section Pêche.....	p. 17
Tennis	p. 18
Don du sang.....	p. 20
Bien vivre ensemble	p. 20
À la rencontre des habitants d'Osthoffen : Christian Bechtold.....	p. 21
Vitaboucle	p. 22
Octobre Rose	p. 22
Biodéchets et méthanisation	p. 23
Ateliers Zéro déchet	p. 24
Agence du climat	p. 24
Décès de Monsieur Antoine SCHALL.....	p. 25
Grands Anniversaires.....	p. 25
État Civil.....	p. 25
Commerces et entreprises.....	p. 26
Les associations	p. 27
Vie pratique.....	p. 28





Chères Osthoffenoises, chers Osthoffenois,

Cette année 2022 a été l'occasion de réitérer des événements, déjà organisés en 2021, au sein de notre commune tels que notre marché des commerçants locaux, toujours à votre disposition le samedi pour vos achats, une journée citoyenne au mois de mars, les célébrations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre ainsi que notre marché et le concert de Noël pour finir l'année.

Nous avons vu au courant de cette année 2022 disparaître notre ancien maire, Antoine SCHAAL, à qui je rends hommage pour ses nombreuses années au service de notre commune.

Les événements joyeux ou tristes survenus ne nous font pas oublier les défis auxquels nous sommes confrontés, également au niveau de notre commune : le réchauffement climatique et ses retombées sur le climat et l'environnement, la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques nous obligent à agir vite et bien pour trouver des solutions.

Les factures d'énergie (gaz, fioul et électricité) des collectivités explosent mettant en grande difficulté tous les budgets communaux.

Depuis plusieurs années (2020), nous avons tenté d'anticiper ces aléas, notamment en procédant au remplaçant de l'éclairage public par des éclairages LED ou encore en rénovant le chauffage de la salle des sports. Il s'agissait de changements nécessaires pour réduire notre consommation d'énergie. En outre, nous allons lancer dès à présent une étude sur le mode de chauffage de la Mairie, de l'école et de l'église avec l'appui technique de l'Agence du climat de l'Euro-métropole de Strasbourg. La transition écologique n'est

plus une option mais bien une obligation.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les véhicules les plus polluants, ayant une vignette « Crit'air 5 » ou non classés, ne pourront plus circuler sur l'Euro-métropole de Strasbourg.

Cette interdiction est la première étape du calendrier encadrant la mise en place d'une Zone à Faible Emission pour obtenir un air de meilleure qualité et visant à interdire en 2025 les véhicules ayant des vignettes « Crit'air 3 ». La période pédagogique pour les véhicules « Crit'air 4 » commencera en 2023.

Pour parvenir à atteindre cet objectif, plusieurs alternatives se présentent à vous si vous êtes dans l'obligation de vous séparer de votre ancien véhicule : le vélo, le vélo à assistance électrique, les transports en commun ou l'achat d'un véhicule moins polluant en sont certaines. Des aides pourront vous être allouées, en fonction de votre situation, en contactant l'Agence du climat de l'EMS qui vous conseillera sur les alternatives et sur les aides qui pourront vous être apportées par l'Etat ou l'EMS.

Je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour cette année 2023 en espérant qu'au-delà de notre commune le conflit Ukrainien cesse au plus vite et que la stabilité mondiale soit retrouvée.

Willy DE VREESE



Journée citoyenne

Le 26 mars dernier, les bénévoles mobilisées ont fait de cette première journée citoyenne une belle réussite.

Ce fut une matinée active et conviviale sous un beau soleil printanier.

Ramassage des déchets aux abords des routes, désherbage du cimetière, binage et nettoyage du rond-point devant la mairie et des plates-bandes route de Strasbourg furent au programme !

La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

M. le Maire et l'équipe municipale remercient l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leur exemplarité.

Un grand bravo à tous.



Venez participer à la
JOURNÉE CITOYENNE

Prévue Le 25 Mars 2023

*Et devenez acteur pour le bien commun autour des valeurs
de civisme et de partage.*

Au programme de la journée : nettoyage, désherbage...

Un moment convivial terminera la journée.

Eclairage public



La commune a procédé cette année au remplacement des anciennes ampoules énergivores des 152 lampadaires du village par une technologie et des ampoules LED.

Cet investissement à hauteur de 78 000 € TTC et subventionné à 40% (Etat, Collectivité Européenne d'Alsace, Certificats d'Économie d'Énergie) nous permet des économies d'énergie et fait d'autant plus sens en cette période de crise énergétique.

En effet, les variateurs nous offrent la possibilité de moduler l'intensité d'éclairage allant de 0% à 100% en fonction des heures et des différentes zones comme les axes de passage ou les quartiers résidentiels.

Cette rénovation permettra de réduire d'environ 50% la facture annuelle d'électricité de l'éclairage public qui s'élevait à 12 249,17€ € pour 78 954 kWh en 2020.

L'éclairage public sera dorénavant éteint la nuit dans certaines rues entre 23h00 et 6h00 du matin.

Outre la considération économique de cette action, la diminution de la pollution lumineuse contribuera également à la préservation de la vie nocturne.

Les commémorations

Le 8 mai

Les enfants des classes CE2-CM1-CM2 ont participé à la cérémonie avec des lectures de textes et des chants.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Osthoffen présente à toutes les cérémonies de dépôt de gerbe.



Le 14 juillet

Avec la participation de la chorale et la distribution des brioches du 14 Juillet.



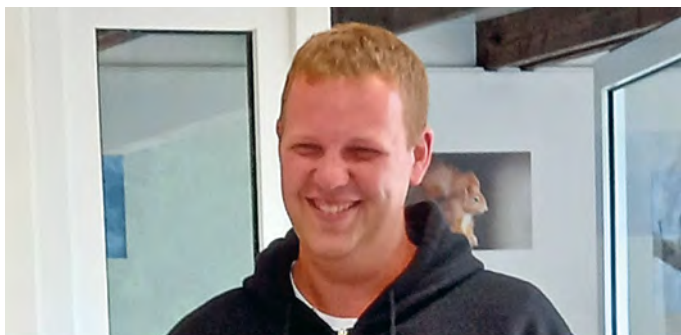
Le 11 novembre

Les écoliers se sont à nouveau investis dans cette cérémonie.



La municipalité remercie le corps enseignant pour son implication dans les différentes commémorations ainsi que l'amicale des sapeurs-pompiers pour leur participation. Merci également au public présent.

Nous souhaitons la bienvenue



À **Steve MUCKENSTURM** qui a rejoint les effectifs du personnel de la mairie depuis le 1^{er} Juillet dernier.

Il occupe la fonction d'agent technique communal. Sa polyvalence lui permet de prendre en charge l'entretien des bâtiments et des espaces verts ainsi que la maintenance du matériel communal.

L'école

L'année 2022 a accueilli 56 élèves de la petite section au CM2.

En voici un récapitulatif, il fait bon de grandir à Osthoffen :

La classe maternelle avec Mme SAAS

Une nouvelle ATSEM, Myriam KIEHL a pris ses fonctions à la rentrée 2021.

Par diverses actions, les élèves de maternelle ont été sensibilisés à l'environnement et au développement durable : Une sortie au vaisseau et au Naturoparc, l'école du dehors tous les vendredis, l'entretien du jardin de l'école ou encore avec une intervention sur les abeilles.

La classe de CP / CE1 avec Mme STOLTZ

Pour faire travailler l'esprit, la classe s'est lancée dans l'école du dehors ce qui a permis de mettre en alerte les 5 sens des élèves et de découvrir le village et le parc du château. Les élèves ont pu participer à l'opération « Nettoyons la nature » ainsi qu'aux vendanges. Les élèves se sont également rendus à la bibliothèque d'Achenheim pour découvrir de nouvelles activités grâce à une équipe de bénévoles motivés. De plus, Mme SCHWARTZ a été la lectrice attitrée des élèves de CP tout au long de l'année.

Pour faire travailler le corps, les enfants ont participé à une animation découverte avec le club de tennis de table d'Osthoffen ainsi qu'à des séances de Handball avec Morgan BRASSEL et ont fait une semaine d'escalade à Roc en Stock à Strasbourg. Les enfants ont pu apprendre à nager grâce à la semaine dite bleue en juin à la piscine d'HautePierre.



La classe de CE2 / CM1 et CM2 de Mme LEICHT et Mme CANET

Pour cette année scolaire ainsi que la suivante, le projet commun était de sensibiliser les élèves à la préservation de la nature, aux économies d'énergie, au tri des déchets. Dans cet objectif, les élèves ont pu visiter un appartement pédagogique à Strasbourg afin d'analyser comment réduire sa consommation d'énergie et ont eu 4 interventions ludiques d'Alys GOUILLON, de l'association Alter Alsace Energies, pour prendre conscience du poids de l'énergie dans la vie quotidienne, trouver des solutions pour encourager la transition énergétique et instaurer une action de classe. A la suite de cette intervention, l'action de classe a pris la forme d'une réunion à laquelle les parents d'élèves et le maire ont été invité et qui donna naissance à un journal écologique créé par quelques élèves : « Ecolos Kids ».

Les élèves ont encore eu la visite de l'adjudant MAUBRE ainsi que de de la brigade motorisée de Strasbourg qui a permis l'obtention par les élèves du permis piéton et du permis internet avec l'adjudant et l'obtention du permis vélo avec la brigade. Les élèves ont tous reçu ces divers permis.

Enfin, les élèves ont pu fêter carnaval en février et ont proposé en fin d'année un petit spectacle aux parents avec des danses, des percussions corporelles et des chants.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour son soutien quotidien, le périscolaire, les parents pour leur implication, M. et Mme Grouvel pour leur accueil au parc du château et l'ensemble des bénévoles.



Monsieur le Maire à la réunion éco-citoyenne



Carnaval 2022



Spectacle de fin d'année pour la classe CE2 / CM1 et CM2

Les travaux

Château d'eau :

En juin ont débuté les travaux de réhabilitation du château d'eau.

Lors d'une première phase, la terre qui recouvrait les coupoles a été dégagée afin de refaire l'étanchéité. Puis ce fut le tour des travaux de réfection des cuves intérieures (décapage et mise en place d'un nouveau revêtement) ainsi que des travaux de clôture du site.



Renouvellement du réseau d'eau potable.

L'été a été marqué par le chantier concernant le réseau de distribution d'eau potable.

Le département réseaux d'eau potable et de l'Assainissement de l'Euro-métropole de Strasbourg (EMS) a mis en évidence la nécessité de renouveler le réseau de canalisations dans différentes rues de la commune d'Osthoffen : Rue Principale, Rue de la Chapelle, Rue du Parc et Rue des Fleurs.



Pose de la citerne pour la défense extérieure contre l'incendie.

La quatrième citerne de 60 m³ pour la défense extérieure contre l'incendie a été posée rue des Vergers à la fin de l'été.

Aménagement de la rue du Capitaine Claude Saunois et de la route de Strasbourg



Stationnement et circulation

Afin de ralentir la circulation automobile, une double écluse a été installée rue du Kochersberg ainsi que route de Strasbourg et des places de stationnement ont été délimitées



Le cimetière du Kapellweg

Relevant de la compétence de l'EMS et avec le concours de la commune le nouveau cimetière est terminé après 6 mois de travaux.

Outre les sépultures en pleine terre il pourra accueillir des tombes à urnes. Un columbarium, un jardin du souvenir, un ossuaire et un puits à cendre complètent l'équipement.

Une citerne de récupération d'eau de pluie assure l'arrivée d'eau pour l'arrosage. Une aire technique est aménagée ainsi qu'un parking pour les usagers.

Ce lieu destiné au repos des défunts a vocation à être un lieu de recueillement et de sérénité.



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme



Le passage à une **dématérialisation complète des demandes d'autorisation d'urbanisme** est une obligation réglementaire qui a été introduite par la loi portant Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 23 novembre 2018. Cette obligation a été codifiée à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme qui pose l'obligation pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un mécanisme de télé service permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} janvier 2022.

Afin de satisfaire à cette obligation réglementaire, la commune de **OSTHOFFEN** a mis en place un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme** (GNAU) accessible via l'adresse suivante :

<https://osthoffen.ads.strasbourg.eu>

En vertu de l'article L.112-9 du code des relations entre le public et l'administration, la mise en place de ce télé service exclut tout autre mode de saisine par voie numérique. Par conséquent, une demande d'autorisation d'urbanisme envoyée par email ne sera pas prise en compte.



Enfin, **les personnes ne pouvant procéder au dépôt de leur demande d'autorisation d'urbanisme directement via le GNAU pourront toujours déposer leur dossier en version papier à la Mairie de OSTHOFFEN** (6 rue Principale 67990 Osthoffen)

Le Service urbanisme de la commune de Osthoffen restera à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Urbanisme – Evolution de la fiscalité

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la fiscalité des autorisations d'urbanisme a évolué afin de finaliser le transfert de la gestion de la taxe d'aménagement et de la taxe d'archéologie préventive aux services de la direction générale des finances

Deux situations se présentent alors :

1 Pour les autorisations initiales déposées avant le 1^{er} septembre 2022 ainsi que les autorisations successives déposées après cette date (permis modificatif, transfert...) : la procédure à suivre reste inchangée : Le formulaire relatif à la Déclaration des Eléments Nécessaire au Calcul de l'Imposition (DENCI) devra être complété et sera joint aux dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme. La taxation de cette autorisation d'urbanisme se fera dans les mêmes conditions et modalités qu'avant la réforme.

2. Pour les autorisations initiales déposées à compter du 1^{er} septembre 2022 : Le formulaire relatif à la Déclaration des Eléments Nécessaire au Calcul de l'Imposition (DENCI) n'a plus besoin d'être joint aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

Mais alors comment se passe la taxation après la réforme ?

Les titulaires d'une autorisation d'urbanisme qui sont redevable de la taxe d'aménagement devront procéder à la déclaration par voie électronique des éléments nécessaires au calcul d'imposition en se connectant sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « gérer mes biens immobiliers ».

Quand faire cette déclaration par voie électronique ?

La déclaration doit être faite dans les 90 jours suivant l'achèvement fiscal des travaux déclaré par le constructeur. Attention, si la construction entraîne la création de plus de 5 000 m² de surface de plancher, la déclaration doit être faite avant le 7^e mois qui suit la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

Cette nouvelle procédure ne dispense pas du dépôt en Mairie de la Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux (DAACT) à l'issue des travaux.

Fleurissement

Les lauréats du concours de fleurissement de l'édition 2021 se sont retrouvés le 3 juin 2022 pour la traditionnelle remise de prix lors d'un moment convivial. Encore bravo à toutes et tous.

Le concours a été reconduit en 2022 et nous félicitons et remercions tous les participants.

Le jury est passé le 25 juillet et a pu apprécier les talents de tous ainsi que les efforts fournis pour embellir le cadre de vie.



Maisons avec décor floral et jardin visible

BECHTOLD Béatrice et Jean-Claude

FIX Jean-Pierre

FUSS Simone et Raymond

GASSER Philippe et Pascal

GRAFF Isabelle et Jean- Noël

HUBER Christiane

KOEBEL Sylvie et Bernard

MICHEL Marianne

PAULUS Bernard

SATTLER Marianne

SCHMITT Roland

SCHROETTER Jaqueline et Gérard

SEMINATORE Carmelo

SILBEREISS Claude

TOVAE Bruno

VIOLA Daniel

WENDLING Claire

Maisons avec possibilités limitées de fleurissement

BECHTOLD Christian

DELACOURT HARNIST Clémence

GAZAGNES Monique

GRAFF Bernadette et André

MULLER Nicole et Etienne

SCHWEITZER Véra



En cet été de sécheresse et de canicule, la commune a veillé à l'économie d'eau. Pendant la période de restriction, l'eau de rinçage des canalisations lors des travaux sur le réseau d'eau potable (impropre à la consommation) a été utilisée pour l'arrosage des jardinières.

Club du Temps Libre

C'est parti ! L'association Club du Temps Libre d'Osthoffen (CTLO) a officiellement vu le jour le 26/04/2022. Nous avons désormais le bonheur de compter dans nos rangs une cinquantaine de membres. Depuis juin, plusieurs **balades dans les environs du village** ont été organisées ainsi que des **après-midis jeux- café Kuchen**.

Le **marché de l'Avent** du 28/11/2021, ainsi que le **marché de Noël** du 27/11/2022, grâce à l'aide précieuse de bénévoles, nous ont permis de proposer un stand de bred(e)le et autres gourmandises pour agrémenter la fête du village.

Autant d'activités qui ont remporté un franc succès avec de beaux souvenirs à la clé.

Bien qu'il reste encore à finaliser quelques travaux d'aménagement du **terrain de pétanque** pour étoffer notre offre, nos premiers objectifs sont désormais atteints.

Profiter des bienfaits de la nature, tisser des liens, proposer des moments de convivialité autour d'activités ludiques, se faire plaisir avant tout, favoriser les échanges et les rencontres, intégrer les aîné(e)s dans la vie du village.



Une belle étape est franchie. Reste à transformer l'essai de l'animation du village en pérennisant ces activités dans la durée et avec le plus grand nombre. Pour autant, ne nous fermons pas les portes. D'autres projets sont envisageables telles que des sorties culturelles (visite de musée, spectacle, exposition), ateliers, ... En fonction de l'actualité, du contexte et de vos retours, nous nous gardons la possibilité d'organiser ponctuellement des activités spécifiques. Toute proposition est la bienvenue. Un coup de pouce de volontaires pour nous accompagner dans cette démarche sera appréciée, voire nécessaire. D'avance merci.

Le comité vous invite à nous rejoindre dans cette aventure, compte sur votre participation active et vous souhaite beaucoup de bonheur dans le cadre de nos prochaines activités.

Inscrivez-vous, faites-nous profiter de vos idées, initiatives et soutiens.

Le président : Dany Viola, tél : 06.30.50.03.10

M. le maire et l'équipe municipale remercie les membres du CTLO pour leur participation active à l'installation des décorations de Noël dans le village.

Chorale Sainte Cécile



D'années en années, nos voix sont fidèles...

Nous nous retrouvons les mercredis soir à 20h par quinzaine pour répéter le programme du dimanche, des mariages...

Le 27 novembre dernier, nous avons animé le Marché de Noël d'Osthoffen, en entonnant quelques chants de Noël.

Le 10 décembre, nous avons également participé au concert de Noël donné par l'Harmonie d'Achenheim à l'église d'Osthoffen.

Bonne humeur, rigolades ou encore rencontres lors de moments conviviaux, tel le repas annuel de la Sainte Cécile nous accompagnent.



École de musique



Les cours d'accordéon, de clavier, de piano et de formation musicale ont repris chaque samedi à l'école primaire. Ils sont assurés par Daniel JURQUET professeur de musique diplômé.

Les enfants peuvent suivre les activités musicales dès 5 ans.

Les renseignements et inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année par téléphone au **06.08.49.45.85** ou en consultant le site de l'école : **www.danieljurquet.com**

Meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour 2023 !

Conseil de fabrique

La paroisse d'Osthoffen prévoit de reprendre sa traditionnelle soirée tarte flambée au printemps 2023 et sa fête patronale en juillet.

Pour cette dernière nous ferons à nouveau appel à tous pour nous faire don de lots de tombolas.

Bien sûr que toutes ces manifestations sont conditionnées au bon vouloir de ce virus qui nous perturbe depuis bientôt 3 ans.

La paroisse tient à remercier toutes celles et ceux qui nous ont généreusement soutenus lors de notre appel aux dons et pour le vin chaud lors du marché de Noël.



Concert de Noël



Le public a pu apprécier la belle ambiance de Noël lors du concert donné par l'Harmonie d'Achenheim à l'église d'Osthoffen le 10 décembre, avec la participation de la chorale d'Osthoffen. À la sortie, un vin chaud était proposé par le conseil de fabrique au profit de la paroisse.

CONCERT DE NOËL

Par l'harmonie d'Achenheim
Avec la participation de la chorale
d'Osthoffen

**10 DÉCEMBRE 2022 À 18H
EGLISE D'OSTHOFFEN**

Entrée gratuite - Plateau
Vin chaud à la sortie

Marché de Noël



Petits et grands ont eu plaisir à se retrouver au marché de Noël le 27 novembre 2022.

Nous avons accueilli 11 commerçants et artisans. Merci pour leur participation.

Nous remercions également les associations qui ont assuré la restauration et contribué à la réussite de ce 2^e marché de Noël : le Club du Temps Libre avec le soutien de l'Association de Pêche pour les tartes flambées et autres dégustations, le Conseil de Fabrique pour son vin chaud et les Männele, les Parents d'Elèves pour les gaufres accompagnées de chocolat chaud, la Chorale pour l'animation avec les chants de Noël sans oublier le Père Noël.



Section Yoga à Osthoffen



Une année de plus et toujours très heureux et motivés pour pratiquer cette discipline qui nous apporte force, flexibilité, endurance, sérénité et joie de vivre.

Pour ralentir, pour respirer, prendre le temps de se connecter à ses sensations, entretenir son corps en toute conscience, s'offrir une bulle de détente et de bien-être dans une ambiance chaleureuse et bienveillante,

Le yoga doux et adapté à toutes et à tous enseigné à Osthoffen a l'ambition d'apprendre à revenir à soi-même, trouver ses limites, étendre ses frontières et être capable de se relaxer réellement dans ce que nous sommes. Vaste programme !

Nous accueillons chaque année de nouvelles habitantes d'Osthoffen et en sommes ravies. Nous rappelons que priorité est donnée aux habitantes et habitants d'Osthoffen qui sont les bienvenus, en effet, la proximité, c'est simple et facile.

Les cours et les stages :

Les cours sont dispensés le lundi soir de 19h30 à 21h dans la salle du périscolaire. La cotisation annuelle s'élève à 140 euros.

Le comité offre un stage de 4 heures (le samedi de 14 h à 18h) une fois par trimestre. Ce stage est gratuit pour les adhérents.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient, avant de se lancer, découvrir cette merveilleuse discipline, ils ont la possibilité de se joindre aux adhérents durant les stages pour 30 euros les 4 heures.

Le comité : une formidable équipe

composée de Marielle NOEL, secrétaire, Catherine GRIES, trésorière, et Hélène RICHERT, présidente.

"Il n'y pas de chemin vers le bonheur, le bonheur c'est le chemin." Lao Tseu

Tennis de table

Après plusieurs années bouleversées en raison du Covid, la saison 2021/2022 s'est déroulée presque normalement. L'effectif du club est toujours constant et compte 45 licenciés.

L'équipe 1 a clôturé la saison 2021/2022 avec un nouveau titre régional. Ce dernier a été acquis de fort belle manière face à la valeureuse équipe de Bourgfelden.

L'équipe a maîtrisé la rencontre de bout en bout et a remporté plusieurs rencontres spectaculaires.

Ce titre vient encore un peu plus garnir le palmarès du club déjà bien étoffé.

L'objectif est désormais la prochaine finale régionale qui se déroulera à domicile en juin 2023.

Pour mener à bien ce projet, nous pourrons compter sur notre nouvelle pépite Lucas Simon qui enchaîne des performances de haut niveau.

Ce dernier est âgé de 11 ans seulement et remporte des victoires contre des adultes complètement bluffés !

Bien entouré par ses coéquipiers plus expérimentés, la progression de Lucas s'annonce fulgurante.

L'équipe 2 s'est maintenue à son niveau et nourrit de grandes ambitions cette saison avec la montée en ligne de mire.

Le club de tennis de table d'Osthoffen a intégré deux jeunes du village Jonathan MICHEL et Jean SCHWEYKART dans les différentes équipes seniors ce qui prouve que le travail réalisé à l'entraînement sous la houlette de André STROH porte ses fruits.

Les entraînements ont lieu le mardi :
- de 19 h à 20 h pour les jeunes
- de 20 h à 22 h 30 pour les adultes

Les matchs de championnat se déroulent le vendredi soir à domicile.



Il est possible de pratiquer le tennis de table uniquement en loisir pour ceux qui ne souhaitent pas faire de compétition.

Cotisation annuelle :

- adultes 80 euros
- Jeunes 60 euros

Vous pouvez contacter Dominique BOEHLER au 03 67 08 45 85 pour des renseignements complémentaires.

Badminton

Le club redémarre de plus belle après ces deux années délicates post COVID.

On garde toujours la philosophie du loisir. Le but est de s'amuser et d'avoir une bonne ambiance. Notre objectif est de pouvoir pratiquer notre sport et de permettre la découverte de ce sport dans une ambiance très conviviale.

Le club est affilié à la fédération sportive et culturelle de France. Cette affiliation nous permet de maintenir nos cotisations au même coût depuis la saison 2010 (adulte 75 et jeune 55). Nous sommes toujours à la recherche de joueurs pour compléter les terrains surtout le dimanche soir

La section adulte :

Horaires mercredi 19h à 22h30 et dimanche 18h à 20h30

La section jeune :

Horaires Samedi 10h45 à 12h et samedi 13h30 à 15h



BADMINTON CLUB
D'OSTHOFFEN



Section Pêche



Les étangs d'Osthoffen

Mai 2022 : ré-ouverture des étangs d'Osthoffen, avec une nouvelle équipe, ambitieuse et dynamique !

Situés le long de la RD 30, dans un cadre verdoyant, nous vous accueillons tous les week-ends et jours fériés, de 8h à 18h, du 1^{er} Mai au 31 Octobre.

Venez vous détendre seul, entre amis ou encore en famille, le temps d'une matinée, d'une journée ou à l'année, en adhérant à notre amicale.

Profitez d'une petite restauration durant les jours d'ouverture.

Durant cette saison, l'amicale a pu proposer des événements tels que journée rosbeef, soirée tartes flambées et sanglier à la broche, le tout dans la convivialité.

Cette belle première saison s'est clôturée par une pêche à l'américaine, et débutera par un concours de pêche à la truite, ouvert à tous.

En attendant de vous retrouver au bord de nos étangs, suivez-nous sur notre page Facebook : Les étangs d'Osthoffen

Le Comité



Saison 2022-2023 un nouveau Club-House...

Les travaux de construction du nouveau chalet ont été menés à terme par l'équipe de bénévoles du club en moins d'un an. Un grand merci à eux pour leur dévouement : Pascal, Swenn, Rocco, Pierre, Herlev, Christian, Vincent, Bernard, David, Claude, Nieves, Michel, Luda, Alexandre, Daniel, Philippe & Philippe, Alphonse...

Ce nouveau chalet spacieux et lumineux de 39,8 m2 va ouvrir de nouveaux horizons pour le club et permettra d'accueillir dignement les réunions sportives et conviviales. Initialement chiffré à 25 000 €, l'inflation galopante post COVID a porté la dépense du projet à 35 000 €. S'y ajoutent les frais de pose non prévus de 2200 € (abonnement et consommations en sus) d'un compteur électrique à la demande la mairie.

Grâce aux subventions et dons de 25 500 € au total, les dépenses du club ont pu être contenues.

L'inauguration de l'ouvrage a pu se faire le 3 septembre en présence des sponsors et de diverses personnalités

Merci également à nos sponsors historiques et fidèles.

Travaux

La réfection printanière des courts en terre battue a été réalisée par le club avec l'aide des bénévoles, la brique pilée étant fournie comme chaque année par la commune. Nous avons affiné la méthode en séparant la journée de nettoyage de la réfection elle-même, soumise aux conditions météo.

Ecole de tennis 2022

Sous la houlette de JC Landreau, DES du club, et de Margot Loiseau, éducatrice, l'école de tennis 2022 a rassemblé 32 jeunes et 8 adultes, avec des séances les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.

Championnat séniors/jeunes 2022...

Séniors Messieurs : Division 4, 5°/6 avec 1 victoire et 4 défaites

15-18 Garçons : Division 3,4°/6 avec 3 victoires et 2 défaites

13-14 Garçons : Division 2,6°/6 avec 5 défaites

8-10 Verts 1 Garçons : Division 2, 2°/6 avec 3 victoires et 1 défaite

8-10 Verts 2 Garçons : Division 2, 6°/6 avec 5 défaites

Open Osthoff'2022...annulé, rdv en 2023



Prochain OSTHOFF'2023 du 3 au 18 juin 2023.
Au menu, Pizze, Flam's, Steaks et autres spécialités
Un repas sur Terrasse sera proposé le 11 juin midi.
Réservez vos dates...

Clôture de la saison 2022 le 31 Août 2022 : L'effectif du club était de 53 membres en 2022.

Membres du comité 2022 :

Président, Juge Arbitre :
 C. SEMINATORE (07 62 12 92 28)
 Trésorier et Correspondant:
 Pascal HENNING (06 07 90 09 25)
 Responsable Adultes :
 Swenn SOERENSEN (06 80 22 58 43)
 Responsables Matériel :
 Rocco NAPOLI (06 27 20 64 30)
 Pierre THUMANN (07 49 16 91 81)

Enseignant Diplome D'etat :

J.C LANDREAU les mercredis, jeudis et vendredis (06 25 37 39 20)

Educatrice

Margot Loiseau les mercredis (06 64 91 50 18)

Nos tarifs club 2023 :

Cotisation	Adulte	Couple ⁽¹⁾	7-18 ans	4-6 ans
Eté + Hiver	85 €	150 €	55 €	28 €
Remise 2 ^e enfant et +			20 €	
Licence FFT	30 €	60 €	20 €	12 €
Promo FFT 3 mois	45 €	Licence découverte ⁽²⁾ FFT à 3€ incluse		



École de tennis	1H : Initiation	1H30 : Passion et Compet	Compétiteur engagé en championnat et au club
< 18 ans	100 € (6-8 joueurs)	200 € (4-6 joueurs)	150 € ⁽³⁾ (4-6 joueurs)
BABY (4-6 ans)	50 € (6-10 joueurs)	½ heure par semaine	
ADULTES	200 € (4-6 joueurs)	300 € (4 joueurs)	200 € (4 joueurs)

Divers	Badge Accès	Ticket Invité (1H)	Badge Lumière (courts 1 & 2)
Voir Comité	15 € (caution)	8 € ⁽⁴⁾ (crédit)	15 € (forfait 1 an)

Le club finance 1/3 du coût des enseignants et le matériel pédagogique. En contrepartie, les joueurs et/ou les parents s'engagent à participer à la vie du club (Championnats, Tournois, Animations, Travaux).

(1) Tarif couple étendu à tous joueurs adultes s'inscrivant par deux.

(2) Présentation obligatoire d'un Certificat Médical (daté de moins d'un an et valable 3 ans).

(3) TARIF PREFERENTIEL: Le club finance 1/3 du coût des enseignants et le matériel pédagogique soit 50 €. La part club est rétrocédée si participation effective du joueur au championnat et à la vie du club.

(4) Le ticket invité reste à 4 € par personne/heure pour les membres.

Pour voir les infos détaillées et suivre la vie du club, allez sur le site tcosthoffen.fr ou sur la page FB <https://www.facebook.com/tc.osthoffen/>

Renseignements et inscriptions :

Via le site <http://tcosthoffen.fr> ou par mail : contact@tcosthoffen.fr,

Tél. Club : 03 88 96 07 44-
 Président : 07 62 12 92 28
 Trésorier : 06 07 90 09 25



Don du sang



**ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES DU KOCHERSBERG**



Sur notre secteur qui regroupe les communes d'Osthoffen, Furdenheim, Handschuheim, Quatzenheim et Hurligheim, les collectes auront lieu de 16h30 à 20h les :

- **Judi 16 février à Furdenheim**
- **Judi 20 avril à Quatzenheim**
- **Judi 13 juillet à Osthoffen**
- **Judi 21 septembre à Furdenheim**
- **Judi 23 novembre à Quatzenheim**

Contact :

Lucas LETT
07 81 69 91 56
lucas.lett@gmail.com
Clément MOSSLER
06 51 49 17 11
clemosth@gmail.com
Stéphanie BARTH
06 67 66 98 06
barthstef67@gmail.com

Bien vivre ensemble

Merci de ramasser les crottes de chien !

Vu la recrudescence des déjections canines sur les trottoirs et chemins du village, un rappel de civisme s'impose.

En effet, nous constatons malheureusement que certains trottoirs sont devenus des « crottoirs ».

Outre le danger de glissade et de chute que ces déjections représentent, sans compter les odeurs nauséabondes qui se dégagent, il s'agit d'un véritable problème d'hygiène et santé publique.

Rappelons que les agents pathogènes des excréments de chien qu'ils soient d'origine bactérienne ou parasitaire peuvent être transmis à l'homme.

Les chiens ont des besoins naturels, à tout maître qui se respecte de ramasser par réflexe, par civisme.

Pour inciter au ramassage la commune a installé 3 distributeurs de sachets et 3 poubelles à cet effet :

A l'arrêt de bus Tilleul - Au parc du Loess - Sur la place de l'école

N'oublions pas que le nettoyage des trottoirs requiert l'intervention de l'agent communal et donc un budget.

Toutefois, il faut savoir que les articles de loi R632-1, R.634-2 du Code Pénal permettent de punir les contrevenants. Un arrêté municipal concernant ce sujet a été pris en date du 19/12/2022.

Pour Rappel : la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée en cas de chute.

Avec un peu de civisme, le cadre de vie tant apprécié sera préservé.



À la rencontre des habitants d'Osthoffen : Christian Bechtold



Agent territorial au service d'Osthoffen pendant de nombreuses années, Christian BECHTOLD profite de sa retraite depuis un an. Parmi ses occupations, une passion l'anime.

Christian n'est pas seulement le gardien des cloches... il est aussi le maître des horloges.

Les cloches rythment les jours et la vie d'un village. Elles sonnent les heures et les quarts-d'heure pour les sonneries civiles. Les sonneries liturgiques comme l'Angélus sonnent 3 fois par jour. Elles annoncent aussi les célébrations religieuses et le glas sonne pour les décès.

Des sonneries exceptionnelles peuvent avoir lieu comme le 25 mars 2020 à 19h30 pour rendre hommage aux soignants face à l'épidémie de Covid-19.

Quant à l'horloge du clocher installée en 1865 par l'entreprise Ungerer de Strasbourg, elle fonctionne toujours à l'ancienne avec un système de poids.

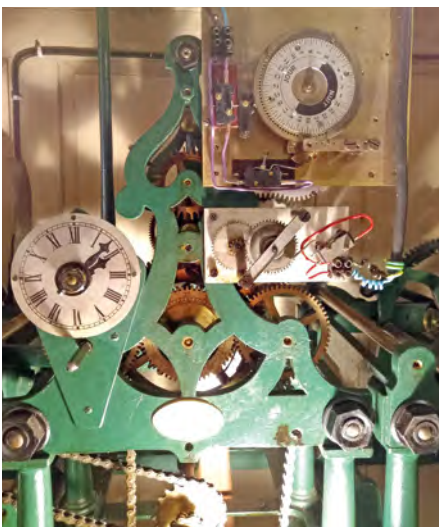
Mademoiselle Anna, sacristine que les anciens ont bien connue, a transmis à Christian la charge de veiller sur les cloches. Et c'est avec fierté et passion qu'il s'acquitte de cette fonction depuis plus de 30 ans. Christian veille sur les

trois cloches dont la plus grande date de 1789, elle est l'œuvre de Matthieu EDEL fondateur de cloches à Strasbourg. Les deux autres cloches datent de 1949, l'une dédiée à St Joseph, l'autre à la Vierge Marie.

Elles sonnent ensemble ou séparément en fonction de la sonnerie et de l'évènement.

La technologie moderne facilite la tâche pour les sonneries mais elle se base toujours sur les mécanismes anciens qui nécessitent des réglages manuels dont Christian a les connaissances.

Nous le remercions de perpétuer cette activité bénévole avec autant de passion.



Vitaboucle

Le parcours Vitaboucle n° 32 a été inauguré en présence de Mme Pia IMBS, Présidente de l'Euroméropole de Strasbourg, le 22 mai 2022.

Une centaine de personnes a pris le départ de la marche, ou de la course pour les plus sportifs. Tous les participants se sont retrouvés dans la convivialité autour d'un verre de l'amitié au retour.



Octobre Rose

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés le 22 octobre 2022 pour soutenir la lutte contre le cancer du sein en participant à la 1^{re} marche rose d'Osthoffen.

Sous un soleil éclatant, chacun à son rythme, une cinquantaine de personnes vêtues de rose se sont élancées à travers vignes et champs pour se retrouver autour d'une collation à l'arrivée. Bravo à toutes et tous !



Biodéchets et méthanisation

La collecte des biodéchets a démarré fin septembre après l'installation de 3 bornes (rue de Prés, rue du Houblon et rue des Vergers).

Fin décembre, le poids total récolté dans la commune depuis le démarrage de la collecte était de 3,40 tonnes.

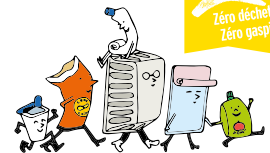
- rue de Prés : 1,26 tonne
- rue du Houblon : 1,75 tonne
- rue des Vergers : 0,39 tonne

Le ramassage se fait 2 fois par semaine et la collecte est revalorisée dans l'usine de méthanisation d'Oberschaeffolsheim. Le gaz ainsi produit est directement remis dans le circuit d'approvisionnement de gaz de l'Eurométropole.

Continuons ce geste écocitoyen, les sacs en papier kraft sont disponibles gratuitement à la mairie et au marché du samedi matin.



ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI



À compter du 1^{er} janvier 2023, votre geste de tri sera plus simple. **TOUS** vos emballages et papiers sans exception seront à trier. Les pots de yaourt? Oui. Les films plastique? Oui. Et les barquettes en plastique aussi? Oui. Plus d'hésitations, fini les doutes, si c'est un emballage je le trie!

CE QUI CHANGE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT!

ACTUELLEMENT

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023



Plus d'hésitation, **tous les emballages se trient, sans exception!**

Emballages: vidés, même sales, séparés.

Bon à savoir:

Aujourd'hui, 66 % de l'industrie papetière, 50 % de l'industrie sidérurgique, 58 % de l'industrie du verre sont approvisionnées par les filières du recyclage.

(Source: Ademe, Rapport Déchets chiffres clés 2020).



Objectif:

Ce projet national d'extension des consignes de tri à tous les emballages a pour objectif d'augmenter le recyclage et d'économiser nos ressources.

Pour aller + loin:

Vous souhaitez aller plus loin et tendre vers le zéro déchet? Retrouvez l'ensemble des astuces sur www.objectifz.strasbourg.eu

Ateliers Zéro déchet

En partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, la commune a organisé des ateliers autour du thème Zéro déchet Zéro Gaspi.

Le 1^{er} juin, un atelier pédagogique « Le Zéro déchet c'est à ma portée » a eu lieu sous forme de conférence interactive suivie par des activités de fabrication de produits ménagers naturels. Cet atelier a permis de revoir nos connaissances sur les déchets et de mettre en pratique la démarche pour une intégration dans le quotidien. Les participants ont passé un moment convivial, instructif et ludique.

Notre prestataire, Monsieur Chevreux « Un demain Vert » est revenu à Osthoffen le 8 octobre au marché lors d'une animation sur une consommation plus responsable (gaspillage alimentaire, alimentation saine, compostage et zéro déchet). Il a rencontré un grand succès et a relevé un vif intérêt des personnes présentes.



Le 7 décembre, les enfants ont pu s'exercer à la fabrication d'éponges Tawashi. Ils ont également préparé un dentifrice, un déodorant et un baume à lèvres à base d'ingrédients naturels. Les enfants présents étaient très contents de pouvoir repartir avec leurs fabrications.



Agence du climat

Un guichet des solutions pour réduire vos factures, tout en préservant la planète !

Vous cherchez des solutions pour obtenir des aides financières afin d'acquérir un véhicule moins polluant ou pour limiter le coût de vos déplacements ?

Vous souhaitez rénover votre habitat et vous voulez obtenir des renseignements quant aux financements possibles ?

Tournez-vous vers l'agence du climat ! L'agence vous accompagne gratuitement dans tous vos projets concernant la mobilité, la rénovation énergétique ou encore la végétalisation.

L'ambition de l'agence du climat est d'accompagner les ménages, les entreprises, les associations et les communes de l'Eurométropole de Strasbourg en leur offrant des conseils gratuits portant sur des thématiques telles que la mobilité et les transports, la rénovation énergétique ou la végétalisation.

Aujourd'hui, l'agence compte 18 employé.e.s qui se mobilisent quotidiennement pour vous ! Fin 2022, 2500 ménages et entreprises ont déjà pris contact avec l'agence du climat pour obtenir des informations sur la mobilité et près de 70 % d'entre eux ont bénéficié d'un rendez-vous en mobilité personnalisé. Concernant la rénovation énergétique de l'habitat, l'agence du climat a déjà conseillé plus de 1000 ménages, dont une certaine pour une rénovation à l'échelle de leur copropriété.

Prenez un rendez-vous gratuit :

En ligne sur :

<https://agenceduclimat-strasbourg.eu/rendez-vous>

Par téléphone :

03 69 24 82 82

Par mail

contact@agenceduclimat-strasbourg.eu



Décès de Monsieur Antoine SCHALL



Nous avons appris avec tristesse le décès d'Antoine SCHALL qui s'est éteint le 08/10/2022 à Strasbourg à l'âge de 75 ans.

Figure emblématique d'Osthoffen, Antoine Schall aura mis son énergie au service de la commune pendant ses mandats successifs. Maire honoraire depuis le 10.9.2021, il a dirigé la commune en qualité de maire de 1977 à 2020 après avoir été élu conseiller municipal de 1971 à 1977.

Parmi les nombreuses fonctions qu'il a exercées, il était notamment Président de la Communauté des Communes des Châteaux.

Nous tenons à rendre hommage et saluer la mémoire de l'ancien maire Antoine Schall qui a servi la commune d'Osthoffen pendant ses 43 années de mandats.

Grands Anniversaires

Nous vous informons que la commune fête les grands anniversaires des habitants qui le souhaitent, pour le 80^e, 85^e, 90^e, 95^e, 100^e anniversaire... ainsi que pour les Noces d'Or et de Diamant.

Pour les anniversaires de mariage et les nouveaux arrivants, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

En 2022, les élus ont eu le plaisir de congratuler :

85 ans

M. NOPPER René né le 02/05/1937
Mme MURPHY Mary née le 25/07/1937
M. LORBAN André né le 18/11/1937
M. LESNY Raymond né le 23/11.1937



80 ans

M. REINHARDT Pierre né le 14/03/1942
M. COMTE Robert né le 16/03/1942
Mme NOPPER Marie Louise née le 18/05/1942
M. EHRHARD André né le 30/06/1942
M. NOE Robert Emile né le 24/09/1942
Mme ROESCH Renée née le 14/10/1942

État Civil

Naissances



03/01/2022 : Sena YILDIRIM
14/03/2022 : Nathan, Claude,
Gilbert REINBOLD
25/04/2022 : Félix THAUDIERE
09/07/2022 : Charlotte, Victoire,
Martine, Marie-Louise ROIG
25/10/2022 : Luka, Thomas,
Rhesmay KOLLECK
28/10/2022 : Valentin LEHNARDT
22/11/2022 : Raphaël LAAS
22/11/2022 : Ambre, Véronique,
Nathalie FIEVEZ

Mariage



08/06/2022 :
Aline STOCKI
et Simon, Philippe FREY
01/10/2022 :
Elisa, Ursula LETTIERI MAILLARD
et Sofiane DJABOURABI
22/10/2022 :
Aurélia, Marina FILLIATRE
et Philippe BARRET

Décès

12/01/2022 : Michel, Noël MELLE
17/03/2022 : Roland GANGLOFF
14/06/2022 : Lorette BECHTOLD
née CLAUSMANN
19/06/2022 : Roland, Pierre LITT
08/10/2022 : Antoine, Charles
SCHALL
27/10/2022 : Anne, Jeanne
STENZEL née DECKERT
02/12/2022 : Serge NEUBURGER

Commerces et entreprises

Absolu'TIFFS :

03 88 59 98 52
Salon de coiffure
12, rue du Kochersberg

ATV - Cezam - Gilles VOGEL :

06 32 34 35 78
Automatisme et fermeture du bâtiment
2, rue des Fleurs

Château Osthoffen :

03 88 96 63 89
Hébergement touristique

Couaff'Dog :

06 42 04 67 41
Toilettage canin
21, rue des Seigneurs

Dépannage et services sanitaire :

06 36 53 75 39
Sanitaire- chauffage dépannage
6, rue des Forgerons

Détails – Thomas CHRISTOPHE :

06 89 61 52 73
Agencement de l'habitation
et rénovation
3, rue du Parc

Eurospi Event :

06 71 00 09 94
Création graphique-Evènementiel-
Régie de l'Hippodrome de Strasbourg
Hoerdt

3, rue du Château

FB Solutions – Frédéric BIECKERT :

06 09 81 55 79
Electricien-Domoticien
4, rue des Forgerons

GRAFF Isabelle :

06 72 19 80 55
Architecte
14, route de Strasbourg

L'Ancienne Laiterie - Jus de la Vigne :

03 69 32 00 77/ 06 09 06 29 96
Cave à vins naturels-charcuteries
et fromages bios
1A, rue des Seigneurs

LETT Philippe :

06 33 53 45 74
Miels, pollen- enlèvement d'essaims
11, rue du Loess

MULLER Joseph :

03 88 96 07 71
Commerce de bois
21, rue des Seigneurs

Ostho'Retouches - Paulette GELDREICH :

03 88 96 53 05
Couture, retouches
2, rue du Houblon

Peinture HELM - Fabrice HELM :

06 30 28 77 81
Peinture intérieure et extérieure
25, rue de la Liberté

SATTLER Benjamin :

07 86 72 43 32
Architecte d'Intérieur
2, rue du Foyer

TOTH Olivier :

06 13 23 85 52
Entreprise de nettoyage multiservices
1, rue du Pressoir



Les associations

FOYER CLUB

Président :

M. BECHTOLD Jean-François
26 rue de Wolxheim,
67120 ERGERSHEIM
Tél. 06 16 94 51 58
bechtoldjeff@hotmail.com

Section « TENNIS DE TABLE »

Président :

M. BOEHLER Dominique
21 rue des Prés,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 03 67 08 45 85
domboehler@aol.com

Section « YOGA »

Présidente :

Mme RICHERT Hélène
21 rue de la Liberté,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 03 69 20 37 31
h.richert@evc.net

CHORALE

Présidente :

Mme VIOLA Marie-Claude
3 route de Strasbourg,
67990 OSTHOFFEN
Tél : 06 88 63 73 22
viola.marieclaud@gmail.com

TENNIS CLUB

Président :

M. SEMINATORE Carmelo
8 rue des Vignes,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 07 62 12 92 28
contact@tcosthoffen.fr
<http://tcodthoffen.fr>

BADMINTON CLUB

Président :

M. BECHTOLD Jean-François
26 rue de Wolxheim,
67120 ERGERSHEIM
Tél. 06 16 94 51 58
bechtoldjeff@hotmail.com

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente :

Mme CLAUSS-MULLER Stéphanie
1a route du Kochersberg,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 06 88 74 94 83
stephanie.muller88@orange.fr

CLUB DU TEMPS LIBRE OSTHOFFEN (CTLO)

Président :

M VIOLA Dany
3, route de Strasbourg
67990 OSTHOFFEN
Tél. 06.30.50.03.10
viola.daniel@wanadoo.fr



Vie pratique

MAIRIE

03 88 96 00 90

6 rue Principale
mairie@osthoffen.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 13h30 à 18h

Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

École

03 88 96 53 13

1 et 6 rue Principale

Périscolaire

03 90 29 69 74

Rue du Foyer

Collège Paul WERNERT

03 88 96 02 42

4 rue du Collège Achenheim

Gendarmerie de Wolfisheim

03 88 78 20 19

2 Rue de la 2^e Division Blindée,
67202 Wolfisheim

En cas d'urgence : 17 ou 112

Communauté de paroisses Abbé Jauffrey WALTER, Curé Doyen :

03 88 96 00 69

3 place de l'Eglise
Ernolsheim-sur-Bruche
compar.edithstein@yahoo.fr

Cabinet de soins infirmiers :

06 75 37 24 11

Dominique LECOMTE et Katia THOMAS
2A rue de la Fontaine

Unité territoriale d'action médico-sociale Eurométropole sud à Ostwald

(services sociaux, médicaux, PMI...)

03 68 33 80 00

Eurométropole de Strasbourg

Standard :

03 68 98 50 00

Info déchets :

03 68 98 51 90

Déchetterie de Breuschwickersheim :

"info déchets" : 03.68.98.51.90

Enlèvement des objets encombrants :

03 68 98 51 89

Permanence Eau (SDEA) :

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement :

03 88 40 05 96

Numéros utiles :

Pompiers :

18

Samu :

15

Gendarmerie :

17 ou 112

Hôpital civil :

03 88 11 67 68

Hôpital de Hautepierre :

03 88 12 80 00

Centre antipoison :

03 88 37 37 37

Préfecture :

03 88 21 67 68

Collectivité Européenne d'Alsace –

Strasbourg :

03 69 49 39 29

Pour rester informé des dernières actualités, consultez le site de la mairie : <https://mairie-osthoffen.fr/>



et inscrivez-vous à la newsletter. (Formulaire en bas de page.)

 **MAIRIE D'OSTHOFFEN**

6, rue principale
67990 OSTHOFFEN
Téléphone : 03 88 96 00 90
Email : mairie@osthoffen.fr

 **ABONNEMENT NEWSLETTER**

E-mail :

JE M'ABONNE !

En soumettant ce formulaire, vous acceptez de transmettre votre email afin de recevoir des informations de la commune. Vous pouvez vous désabonner à tout moment. Vos données ne sont communiquées à aucun tiers. Veuillez prendre connaissance de la politique de confidentialité.

 **EUROMÉTROPOLE**

Osthoffen fait partie de l'Eurométropole de Strasbourg



Coordinatrice de la publication : Sylvie MEHN

À la collaboration de ce numéro : Commission Communication : DE VREESE Agathe, GUILLEMOIS Denis, JACQUES Vanessa, LETT Lucas, SCHIFF Anne, WEIL David